

Education 472-4
L'apprentissage et l'enseignement du français
en situation d'immersion

Intersession
Du 9 mai au 17 juin 1988
Mardi et jeudi: 17H30 à 21H20
Local: MPX 7600 (devant)

Professeur: Francine Frisson-Rickson
Bureau: MPX 9507
Téléphone: 291-3251/3395

I. Buts du cours

Ce cours est une introduction aux méthodes d'enseignement du français en situation d'immersion. L'accent sera mis sur les savoirs écouter, parler et écrire. Les étudiants auront l'occasion:

- d'examiner différentes méthodes et approches quant à l'enseignement du français.
- de développer des stratégies d'enseignement pour les différents savoirs.
- d'explorer différentes façons d'intégrer l'enseignement du français aux autres matières.
- de planifier des activités pour leur salle de classe.
- de se familiariser avec certains documents pédagogiques.

2. Composantes du cours

1. Savoir écouter: activités et évaluation.
2. Savoir parler et savoir écrire:
 - les arts dramatiques
 - la poésie
 - la composition
3. La littérature enfantine.
4. L'enseignement du français par le truchement des matières.
5. Développer des unités d'enseignement à partir d'un thème.
6. Le matériel pédagogique.
7. Les centres d'apprentissage.

3. Exigences du cours

Les éléments suivants seront évalués:

- participation en classe
- lectures et devoirs hebdomadaires
- un travail écrit (long)
- plusieurs travaux écrits (courts)
- un exposé oral

4. Admissibilité

1. Parler très couramment le français
2. Détenir un brevet d'enseignement ou avoir suivi les cours Educ. 401/402 et 405.

5. Lectures

Différents textes seront distribués chaque semaine. Certains livres seront disponibles à la bibliothèque, d'autres pourront être empruntés du professeur.